



TPF INFRA

Rapport de gestion 2020

tpf
●●●



Busi pubblico senza l'ingresso verbale
in possesso e l'accesso al personale
di controllo non fanno da passaporto
pubblico.

Stellen Sie sich bei den Beschränkungen
Eintragungen und Maßnahmen gegen das
Fahrpersonal werden von Anreis wegen
Lack der Polizei verfügt.

Busi pubblico senza l'ingresso verbale
in possesso e l'accesso al personale
di controllo non fanno da passaporto
pubblico.

EvoBus

Sommaire

Un concept photographique signé Gabriel Monnet	5
Notes liminaires	6
Les principales activités de 2020	7
Innovation et développement	22
L'image de marque	23
Évaluation des risques	24
TPF Comptes 2020	26
Principes régissant l'établissement des comptes annuels	31
Impressum	41



Un concept photographique signé Gabriel Monnet

Les Transports publics fribourgeois (TPF) ont confié le mandat de finaliser le concept photographique du rapport de gestion annuel à Gabriel Monnet, lauréat du concours photographique organisé par le magazine Sept, basé à Villars-sur-Glâne. Le thème de cette année porte sur la crise sanitaire liée au COVID-19, car 2020 restera marquée par l'arrivée de la pandémie dans notre pays.

Des usagers masqués, des flacons de gel désinfectant, des Conductrices et des Conducteurs de bus protégés par des séparations de plexiglas, l'interdiction d'une simple poignée de mains ... On se croirait dans un mauvais film de science-fiction. Et pourtant ! L'année 2020 a instauré une nouvelle réalité. Malgré la pandémie, les Transports publics fribourgeois ont continué d'assurer l'entier de leurs prestations. Afin d'offrir un service de qualité, les TPF se sont adaptés en modifiant leurs habitudes et même leurs véhicules. Au fil des pages de ce rapport de gestion, c'est le travail quotidien des collaboratrices et des collaborateurs TPF que l'on découvre en cette année marquée par la crise sanitaire.

Biographie

Gabriel Monnet a commencé la photographie à l'âge de 9 ans en faisant des affûts pour pouvoir photographier différents types d'oiseaux et d'animaux. Il a remporté le prix Young -18 YEARS au Festival Nature de l'Ain en France (2017). Il s'intéresse au photojournalisme, au documentaire et à la photographie de portraits. Actuellement, il suit sa quatrième et dernière année de formation de photographe au Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV).

Fotografisches Konzept

Die Freiburgischen Verkehrsbetriebe (TPF) vertrauten den Abschluss des fotografischen Konzepts ihres Jahresberichts Gabriel Monnet an, der den Fotografiewettbewerb der Zeitschrift Sept aus Villars-sur-Glâne gewann. In diesem Jahr drehte sich das Konzept um das Thema COVID-19, da 2020 für den Ausbruch der Pandemie in unserem Land in Erinnerung bleiben wird.

Reisende mit Masken, Händedesinfektionsmittel, Busfahrerinnen und -fahrer hinter Plexiglasscheiben, Händeschüttelverbot, ... man könnte sich in einem schlechten Science-Fiction-Film wähnen. Weit gefehlt! Das Jahr 2020 brachte eine neue Wirklichkeit mit sich. Trotz der Pandemie stellten die Freiburgischen Verkehrsbetriebe weiterhin ihren gesamten Leistungskatalog sicher. Die TPF wussten sich anzupassen und veränderten ihre Gewohnheiten und sogar Fahrzeuge, um hochwertige Dienstleistungen gewährleisten zu können. Die Bilder auf den folgenden Seiten bieten einen Einblick in den Alltag der TPF-Mitarbeitenden in diesem von der Gesundheitskrise geprägten Jahr.

Biografie

Gabriel Monnet interessiert sich seit dem Alter von neun Jahren für die Fotografie. Zunächst richtete er Beobachtungsstationen ein, um verschiedene Vogel- und Tierarten fotografieren zu können. Am Festival «Nature de l'Ain» in Frankreich gewann er 2017 den Preis «Young -18YEARS». Zu seinen Interessen zählen Fotojournalismus, Reise- und Porträtfotografie. Er befindet sich im vierten und letzten Jahr seiner Ausbildung zum Fotografen am Centre d'enseignement professionnel in Vevey (CEPV).



Notes liminaires

Le présent rapport de gestion est un résumé du rapport de gestion officiel et digital ([tpf.ch/rapport-gestion2020](https://rapport.tpf.ch/rapport-gestion2020)). Il est destiné à l'assemblée générale des actionnaires de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA du 28 mai 2021. Sur sa plateforme digitale complète, le document expose les chiffres, les faits et les événements relatifs à la société Holding, ainsi que les activités des trois sociétés filles: Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA, Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA et Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA. Il traite aussi de la volonté globale d'innovation de la Direction générale afin de positionner l'entreprise en tant qu'acteur de la mobilité publique fribourgeoise, dans une vision d'efficacité quant à son intégration dans le réseau national. Il comprend également les résultats et le bilan de la Holding et les comptes consolidés du groupe. Cette publication imprimée présente spécifiquement les comptes de Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA.

L'entier du rapport de gestion 2020 en allemand peut être consulté sous ce lien <https://rapport.tpf.ch/>

Einleitende Bemerkung

Der vorliegende Geschäftsbericht bildet eine Zusammenfassung des offiziellen und digitalen Geschäftsberichts ([tpf.ch/rapport-gestion2020](https://rapport.tpf.ch/rapport-gestion2020)). Er ist für die Generalversammlung der Aktionäre der Freiburgischen Verkehrsbetriebe Holding (TPF) AG vom 28. Mai 2021 bestimmt. Die umfassende digitale Plattform enthält die Zahlen, Fakten und Ereignisse im Zusammenhang mit der TPF-Holding sowie die Aktivitäten der drei Tochtergesellschaften: Freiburgische Verkehrsbetriebe (TPF TRAFIC) AG, Freiburgische Verkehrsbetriebe Infrastruktur (TPF INFRA) AG und Freiburgische Verkehrsbetriebe Immobilien (TPF IMMO) AG. Er zeigt auch die allgemeine Innovationsbereitschaft der Generaldirektion auf, um die TPF-Holding als bedeutsame Akteurin der öffentlichen Mobilität im Kanton Freiburg in einer effizienzbetonten Vision und hinsichtlich ihrer Integration in das nationale Netzwerk zu positionieren. Der Geschäftsbericht präsentiert auch die Ergebnisse und die Bilanz der Holdinggesellschaft sowie die konsolidierten Abschlüsse der Gesellschaftsgruppe. Diese Printversion enthält spezifisch die Jahresrechnung der Freiburgische Verkehrsbetriebe Infrastruktur (TPF INFRA) AG.

Die komplette deutsche Fassung des Geschäftsberichts 2020 finden Sie online unter <https://rapport.tpf.ch/>

Les principales activités de 2020





MARQUÉE PAR LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19, L'ANNÉE 2020 A ÉTÉ RICHE EN ACTIVITÉS POUR LES TRANSPORTS PUBLICS FRIBOURGEOIS (TPF).

12
mars

Premières mesures contre le COVID-19

Fin février, le COVID-19 fait son apparition en Suisse. Dès le début de la pandémie, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont tout mis en œuvre pour garantir la continuité de leurs services en assurant au mieux la protection de leurs collaboratrices et collaborateurs et de leurs clients. Dès le jeudi 12 mars 2020, les TPF renforcent leurs mesures de précaution. Les portes avant des véhicules sont désormais fermées, et la vente directe auprès de la Conductrice et du Conducteur n'est plus possible. Les TPF invitent leurs clients à privilégier l'achat de leur titre de transport au moyen des différents

canaux digitaux proposés par l'entreprise et à monter dans les véhicules par la porte arrière. L'application de ces mesures a un double objectif : garantir la continuité des services de l'entreprise et protéger la bonne santé du personnel roulant et des clients.

Avec le redémarrage de l'économie et l'horaire des transports publics qui revenait peu à peu à la normale, d'autres solutions ont dû être trouvées pour permettre la reprise de la vente des titres de transport tout en garantissant la protection des Conductrices et des Conducteurs et des voyageuses et voyageurs. Des prototypes de vitres de protection en plexiglas destinés à séparer la cabine des Conductrices et des Conducteurs du reste du bus sont alors développés, puis testés et finalement réalisés. Ces protections sont montées dans les 154 véhicules régionaux, prêts pour la reprise des titres de transport le 1^{er} juillet. Les prototypes de protection pour les bus urbains sont développés et testés durant le mois de juillet, puis posés dans le courant du mois de septembre. Les TPF sont la première entreprise de transport à avoir intégré des vitres de plexiglas dans leurs véhicules. Une initiative saluée par le Syndicat du personnel des transports (SEV) de Berne, qui a cité les TPF en exemple.

18 mars

Nouvelle réalité? Les TPF adaptent leurs horaires

Dans le cadre de l'évolution de la pandémie de COVID-19, les Transports publics fribourgeois (TPF) adaptent l'horaire des transports publics dans le canton. À la suite des mesures édictées par le canton de Fribourg le vendredi 13 mars 2020 et notamment la fermeture des écoles, les TPF appliquent l'horaire hors scolaire sur l'ensemble du réseau de bus dès le mercredi 18 mars 2020. Les lignes de bus de nuit sont supprimées dès le vendredi 20 mars 2020. Sur le réseau ferroviaire, une cadence horaire est appliquée tous les jours de la semaine, y compris le samedi et le dimanche, sur les RegioExpress (RE) Bulle - Fribourg, la S20 Fribourg - Neuchâtel, la S50 Bulle - Palézieux, la S51 Bulle - Montbovon ainsi que la S60 Bulle - Broc-Fabrique. Ce changement d'horaire sans précédent a été réalisé

conjointement avec les coordinateurs nationaux de transports publics. Il a prouvé la capacité d'adaptation des TPF dans cette situation extraordinaire et la maîtrise de tous les départements, notamment la Planification et le Centre d'exploitation.

La reprise de l'horaire normal s'est faite par étapes en fonction de l'évolution de la pandémie et en coordination avec les autres acteurs des transports publics. Le lundi 24 août, parallèlement à la rentrée scolaire des écoles obligatoires, l'horaire des TPF est revenu à la normale, avec notamment le rétablissement de l'offre ferroviaire établie en décembre 2019.



27 avril

Reprise des travaux
de renouvellement
des infrastructures

Dans le cadre de la pandémie de COVID-19, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont suspendu tous leurs chantiers de renouvellement des infrastructures ferroviaires depuis le 20 mars. L'évolution de la situation sanitaire a permis la reprise des travaux dès le 27 avril, dans le respect des directives édictées par l'Office fédéral de la santé publique. Les chantiers ferroviaires ont donc repris en gare de Bulle, ainsi que dans le secteur de Planchy. Dans le cadre du renouvellement pour la sécurité ferroviaire, les travaux ont également repris en gare de Cressier FR. Un nouveau local technique, érigé en début d'année, a été équipé d'un nouveau poste d'enclenchement télécommandé depuis le Centre d'exploitation du site TPF de Givisiez.

01 mai

Le RER Fribourg | Freiburg
sur les rails pour dix ans

Après l'introduction de la cadence au quart d'heure entre Givisiez et Fribourg en décembre 2019, un partenariat est signé entre les Chemins de fer fédéraux (CFF) et les Transports publics fribourgeois (TPF). Cet accord consolide la coopération entre les deux entreprises et permet au RER Fribourg | Freiburg de poursuivre son essor. Plusieurs étapes importantes sont échelonnées dans les années à venir. La première sera effective en décembre 2021 avec la reprise de la S40 (Romont – Fribourg) par les TPF qui va redynamiser la ligne en la liant à l'actuelle S20/21 (Fribourg – Morat – Ins – Neuchâtel). Les voyageurs pourront ainsi transiter entre les deux lignes sans changer de train en gare de Fribourg.



Le partenariat offre aussi des synergies dans la gestion des événements comme les travaux d'entretien ou lors de dérangements. L'information à la clientèle pourra ainsi être optimisée. Ces nombreux développements n'entraîneront pas de suppression de postes, tant du côté des TPF que des CFF.

01 juin

Serge Collaud prend
ses fonctions

Cinquante dossiers déposés, sept candidats sélectionnés et c'est en séance extraordinaire, le 27 avril, que le Conseil d'administration des Transports publics fribourgeois (TPF) a nommé Serge Collaud au poste de Directeur général. Ce dernier prend ses fonctions le 1^{er} juin, mettant un terme à la Direction générale ad interim instaurée le 1^{er} février et composée de Michel Nicolet, Secrétaire général, et de Daniel Hofstetter, Directeur général adjoint et Responsable du département Finances et Achats.

Serge Collaud est entré aux TPF en qualité de Conseiller juridique. En janvier 2013, il devient Secrétaire général et, en 2017, il est nommé Directeur adjoint de TPF TRAFIC et Responsable du département Route. Ses compétences managériales, sociales et organisationnelles, ainsi que sa connaissance parfaite du monde des transports publics, ont séduit le Conseil d'administration.

16 juin

Création de
l'Allianz Fahrweg

Pour faire face aux multiples défis dans le domaine ferroviaire auxquels sont confrontés les gestionnaires d'infrastructure, les Transports publics fribourgeois (TPF), les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF), le BLS ainsi que le Schweizerische Südostbahn (SOB) ont créé l'Alliance Voie ferrée (Allianz Fahrweg) en collaboration avec l'Union des transports publics (UTP). Cette alliance permet de constituer un pool d'experts en vue de promouvoir à long terme la formation spécialisée, la gestion du savoir-faire, les prescriptions et les évolutions de fond de la technique de voie ferrée. Les TPF renforcent ainsi leur participation aux développements de l'UTP et de la branche des gestionnaires d'infrastructure ferroviaire.



26 juin

Des compléments pour le renouvellement de la ligne Bulle - Broc-Fabrique

Dans le cadre du Programme Bulle, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont obtenu en janvier la décision d'approbation des plans pour le renouvellement de la ligne Bulle - Broc-Fabrique en voie normale. Le 15 juin, les travaux du remblai de la future voie entre Broc-Village et Broc-Fabrique ont débuté. Une mise à l'enquête publique a été déposée le 26 juin, pour des compléments au projet. Il s'agit notamment de la gare routière de Broc-Village, ainsi que de l'adaptation des gares ferroviaires de Broc-Village et de Broc-Fabrique. Le tracé ferroviaire dans le secteur de Pra-Bosson a

également été optimisé pour améliorer la durabilité de l'infrastructure ferroviaire tout en offrant plus de confort aux voyageurs. Les travaux ferroviaires, quant à eux, débuteront en avril 2021 pour s'achever fin 2022 avec la mise en service de la nouvelle ligne.

Afin d'assurer une information très régulière des avancées du Programme Bulle, les TPF ont continuellement mis à jour le site dédié: programme-bulle.ch.



15 juillet

Un prêt COVID
indispensable

La pandémie de COVID-19 a aussi ses répercussions financières. À la suite du manque de recettes voyageurs dû à la baisse de fréquentation, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont souscrit un emprunt COVID auprès de la Banque cantonale de Fribourg (BCF) pour un montant de CHF 16,5 millions.

25 juillet

Deux langues, une vision,
une philosophie

Neuf mois de planification et d'organisation pour 21 jours d'une collaboration à succès. Du 25 juillet au 14 août, la rénovation du Senseviadukt, situé entre Flamatt et Thörishaus, a entraîné une interruption totale du trafic ferroviaire entre Fribourg et Berne. Mandatés par les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF), les Transports publics fribourgeois (TPF) et CarPostal ont travaillé main dans la main, afin d'organiser le transport par la route des voyageurs. Une collaboration en deux langues (français et allemand), une seule vision et une même philosophie ont permis ce succès.



Pour la première fois lors d'une interruption ferroviaire, un Centre d'exploitation d'une entreprise de transports publics tierce a piloté un remplacement de train en lieu et place de deux Centres d'exploitation des CFF, ceci 22 heures sur 24, sept jours sur sept. Cinq collaborateurs des TPF se sont relayés au Centre d'exploitation de Givisiez pour mener à bien le remplacement. De plus, l'ensemble du nettoyage et de l'entretien des bus impliqués a été fait au Pit-Stop du Centre TPF.

23 août

Un quai provisoire
en gare de Bulle

Depuis le 3 juillet 2020 au soir, le trafic ferroviaire était suspendu et remplacé par des bus entre Bulle et Vaulruz-Sud (ligne S50 Bulle – Châtel-St-Denis – Palézieux) et entre Bulle et Vaulruz-Nord (RegioExpress (RE) Bulle – Romont-Fribourg). Cette interruption de sept semaines a permis de regrouper les travaux de renouvellement de l'infrastructure et de minimiser leur impact sur les voyageurs. À compter du 23 août et pour les dix-huit prochains mois, les trains des lignes Bulle – Palézieux et Bulle – Romont s'arrêtent sur un nouveau quai construit durant l'interruption précitée, situé à 250 mètres de la gare actuelle, où les trains de Broc – Fabrique et de Montbovon continuent de transiter. Ce quai a été créé afin de construire le passage inférieur de la nouvelle gare, qui traversera tout le faisceau de voies, en deux étapes au lieu de quatre.

L'accès au quai provisoire se fait uniquement depuis la gare actuelle, en empruntant le passage inférieur depuis la gare routière, ou en passant par le hall du bâtiment de la gare existante. Les quelque 250 mètres à parcourir depuis le hall de gare sont protégés par des palissades de chantier. Ces installations provisoires sont conformes à la Loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés (LHand).



23

août

Dernière ligne droite pour
le secteur de Planchy

L'interruption du trafic ferroviaire entre le 3 juillet et le 23 août a permis de poursuivre les réalisations dans le secteur bullois de Planchy à une cadence élevée. Plus d'un kilomètre et demi de voies normales et métriques ont été renouvelées dans les secteurs de Taillemau et Montcalia. L'aménagement du doublement de la voie normale dans ce même secteur a également pu se poursuivre dans ce laps de temps. Ces quatre derniers mois, un total de trois kilomètres de voie normale ainsi que onze aiguillages ont été posés. Un quai de chargement, sa voie ferroviaire ainsi qu'une voie pour le stationnement de véhicules d'entretien ferroviaires ont été construits. La double voie de croisement, qui servira à terme à augmenter la capacité de la ligne du RER Bulle - Romont - Fribourg et à optimiser le temps de parcours sur ce tronçon, est désormais terminée, après une vingtaine de mois de travaux. Finalement, la nouvelle sous-station électrique pour la voie métrique a été mise en service fin novembre à Planchy.

23

août

Mise en service du quai
de la gare de Vuadens-Sud

La gare de Vuadens-Sud a fait l'objet d'un renouvellement complet : infrastructure, superstructure, ligne de contact, installations de sécurité et structure d'accueil aux voyageurs ont été rénovées. Ces importants travaux ont pu être réalisés durant l'interruption du trafic ferroviaire entre début juillet et fin août. La structure d'accueil sur le quai et ses abords est conforme à la Loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés (LHand). Des travaux de finitions autour du quai, ainsi que des travaux de préparation à la mise en service des nouvelles installations de sécurité, se sont poursuivis les semaines suivantes.





01 septembre

Solution de mobilité
pour les entreprises

07 septembre

Serge Collaud fait le bilan
de ses 100 premiers jours
à la tête des TPF



La communauté tarifaire fribourgeoise Frimobil lance le JobAbo, un nouvel abonnement destiné aux entreprises et à leurs collaborateurs. Le JobAbo permet aux employés de bénéficier d'un rabais de 20 % minimum sur le tarif d'un abonnement annuel grâce à la participation de l'employeur (10 % au minimum) et de Frimobil (10 % fixe). Lancé le 1^{er} septembre, l'abonnement est valable sept jours sur sept et concerne les abonnements Frimobil adultes (1^{re} et 2^e classe) et juniors jusqu'à 25 ans (2^e classe), quel que soit le nombre de zones choisies. Un minimum de dix abonnements annuels doit être contracté sur une période de douze mois à partir de la signature du contrat entre l'entreprise et Frimobil. Un abonnement JobAbo mensuel est aussi disponible afin d'offrir aux collaborateurs la possibilité de tester les transports publics durant un mois. Cet abonnement est à moitié prix grâce à la participation fixe de 25 % de l'employeur et de 25 % de Frimobil.

Le 7 septembre, Serge Collaud a rencontré les médias afin de leur dresser le bilan de ses 100 premiers jours en tant que Directeur général des Transports publics fribourgeois (TPF). Lors de cet événement, il a pu aborder différentes thématiques qui lui tenaient à cœur, notamment la crise sanitaire du COVID-19 et ses conséquences, sa vision des TPF ou encore les nombreux défis et projets qui attendent l'entreprise ces prochaines années.

05 octobre

Le funi se refait
une beauté

Du 5 octobre au 16 novembre, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont procédé à une grande révision du funiculaire Neuveville – St-Pierre. 100% écologique et entièrement mécanique, le funiculaire, dont la première mise en service date de 1899, nécessitait une intervention lourde pour répondre à la législation fédérale sur les transports à câbles. Les deux véhicules ont été acheminés auprès de l'entreprise spécialisée dans les funiculaires et remontées mécaniques Garaventa AG à Gwatt (Thoune). Les contrôles ont porté

sur les éléments importants de la sécurité des véhicules : les essieux, les roues plates et de guidage, les paliers, les roues dentées couplées à la crémaillère, les tambours de freins et leurs bandes de freinage, les châssis et les mécanismes de commande des freins (survitesses et câbles mous) ainsi que les mécanismes d'amarrage du câble. Pendant ce temps à Fribourg, un bureau spécialisé a effectué un test sous charge des ponts et un contrôle général de l'infrastructure.



09 octobre

Des trolleybus à batterie
en circulation

Les Transports publics fribourgeois (TPF) et l'Agglomération de Fribourg (AGGLO) ont présenté les nouveaux trolleybus à batterie le 9 octobre. Ces véhicules ont été intégrés progressivement au réseau depuis le mois de décembre. Ils remplacent les anciens bimodes sur la ligne 1 arrivés en fin de vie.

Ces trolleybus à batterie, du fabricant soleurois HESS AG, fonctionnent grâce aux lignes de contact existantes et disposent d'une batterie électrique avec une autonomie suffisante qui leur permet d'effectuer les portions de parcours hors ligne et de relier les terminus de lignes. Leur introduction s'accompagne d'une diminution des nuisances sonores et de la pollution. Ils contribuent à un réel gain de confort

tant pour les riverains des zones concernées que pour les voyageurs. Grâce à la batterie et à la traction électrique, il est possible d'éviter la libération de 800 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère par année. À terme, d'autres véhicules de ce type pourraient être déployés sur les lignes 2, 3 et 6 en corrélation avec le renouvellement de la flotte.



tpf

30 novembre

Mise en service des
enclenchements des gares
de Bulle et de Vuadens-Sud

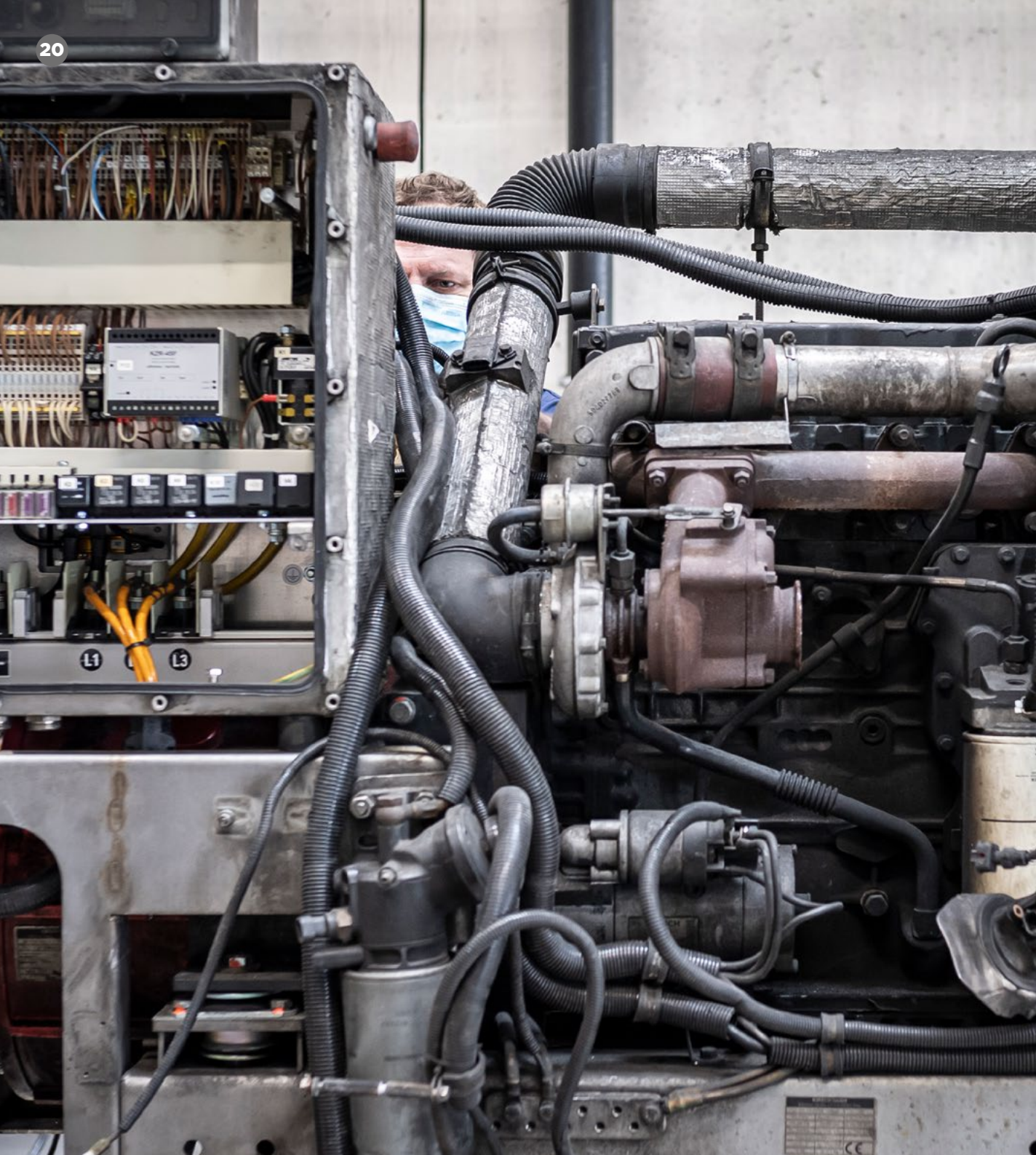
À la fin du mois de novembre 2020, le nouveau poste d'enclenchement de la gare de Bulle a été mis en service, tout comme l'intégralité du faisceau de voies récemment construit à Planchy. L'enclenchement de la gare de Vuadens-Sud a également été mis en service à cette date-là. Une interruption de trafic sur la ligne ferroviaire Bulle - Romont entre Bulle et Vaulruz-Nord s'est déroulée la dernière semaine de novembre à cet effet. Dans la même période, des travaux de nuit ont eu lieu, et les trains ont été remplacés par des bus en soirée du dimanche au jeudi entre Bulle et Vuadens-Sud et entre Bulle et Vaulruz-Nord.

02 décembre

Deux nouveaux actionnaires
pour TPF IMMO

Le 2 décembre, le canton de Fribourg et la Caisse de prévoyance du personnel de l'État de Fribourg (CPPEF) entrent dans le capital de la société fille Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA. En reprenant 8,1% des actions chacun, le canton de Fribourg et la CPPEF apportent CHF 30 millions à TPF IMMO.





10 décembre

tpf.ch fait peau neuve

Depuis le 10 décembre, le site internet des Transports publics fribourgeois (TPF) se présente sous une forme plus épurée. Efficient et moderne, il permet une standardisation de la sécurité informatique, une simplification et une facilité de gestion, tout en offrant une amélioration de l'expérience utilisateur. Le nouveau site est en parfaite cohérence avec les technologies actuelles. Moderne et fonctionnel, il est adapté aux besoins des voyageurs.

13 décembre

Une offre augmentée
de 340 000 km

Dès le dimanche 13 décembre, le nouvel horaire des transports publics suisses entre en vigueur. L'offre des Transports publics fribourgeois (TPF) augmente de quelque 340 000 kilomètres et 13 000 heures de conduite. L'horaire 2021 est le fruit de la collaboration entre les TPF, le canton de Fribourg, l'Agglomération de Fribourg et Mobul. De nombreuses améliorations de l'offre sont à noter et impactent en grande partie les agglomérations. Le réseau Mobul a été aussi en partie repensé pour gagner en efficacité avec notamment

la prolongation de lignes. Le RER Fribourg | Freiburg circule quant à lui désormais toutes les 30 minutes en direction d'Yverdon-les-Bains. Les horaires du RegioExpress sont adaptés au départ de Bulle et de Romont en raison du chantier de la gare de Bulle. La ligne S51 Bulle – Montbovon subit également une modification de l'horaire à la suite de la mise en place de la nouvelle offre de la Compagnie du chemin de fer Montreux-Oberland Bernois (MOB) sur la ligne Montreux – Zweisimmen.





Innovation et développement

Toute entreprise moderne se doit d'être innovante. Les Transports publics fribourgeois (TPF) ont fait de l'innovation une valeur centrale et ils le prouvent. Cette année, dix nouveaux véhicules à batterie ont rejoint la flotte des TPF. Ils remplacent progressivement les anciens bimodes de la ligne 1 arrivés au terme de leur durée de vie. Ces trolleybus à batterie permettent un réel gain de confort, tant pour la clientèle que pour le personnel.

Trente de nos 139 bus articulés et 12 mètres sont désormais équipés du nouvel outil d'aide à la conduite NAVIG. L'arrivée de ce nouvel instrument, unique en Suisse, permet à nos Conductrices et Conducteurs de perfectionner leur conduite, d'améliorer le confort des voyageurs et la sécurité de la conduite, d'économiser



du carburant et de réduire l'impact environnemental. Le système leur fournit en direct toutes les informations utiles relatives à leur conduite. Ils peuvent décider eux-mêmes des mesures qu'ils souhaitent prendre pour peaufiner et perfectionner leur conduite. Des comparaisons anonymes et des graphiques montrant l'évolution des résultats sont aussi disponibles sur la tablette. Le développement de cet instrument a débuté en fin d'année 2016 par la HEPIA (Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève). Les TPF ont travaillé en étroite collaboration avec le Syndicat du personnel des transports (SEV) sur cette application. L'introduction de cet outil continuera en 2021.

L'image de marque

Depuis 1868, les Transports publics fribourgeois (TPF) rattachent les pôles d'activités régionaux grâce à leur développement multimodal. Bien plus qu'une marque, les TPF sont le lien incontournable entre les régions romande et alémanique. Les collaboratrices et collaborateurs travaillent quotidiennement à bâtir la mobilité des Fribourgeoises et des Fribourgeois de manière fiable, efficiente, innovante et performante. En cette année « extraordinaire » de pandémie, les TPF ont pu démontrer qu'ils sont aussi une entreprise sûre et capable de s'adapter rapidement à toute situation. Tout a été mis en place pour assurer la continuité de nos prestations en suivant les règles édictées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et les recommandations des acteurs nationaux du domaine des transports publics.





Évaluation des risques

Une revue de tous les risques d'entreprise a été réalisée en automne 2020 par les chefs de départements des quatre sociétés du groupe TPF avec l'aide du Chargé de gestion des risques.

Cette révision a pour but de réévaluer les risques existants et d'identifier les nouveaux risques. Ceux-ci sont listés, classés par ordre de criticité et suivis dans un logiciel dédié à la gestion des risques. Les grands risques peuvent ainsi être accompagnés de mesures destinées à réduire leur impact, dont le suivi et la mise en œuvre sont assurés par les propriétaires des risques.

Sur cette base, un rapport de gestion des risques a été établi, puis discuté au sein du Comité d'audit et des risques. Les dix risques les plus importants ont été extraits et mis en évidence. Le Conseil d'administration a quant à lui approuvé le rapport lors de sa séance du 11 décembre 2020.



Le Conseil d'administration

De gauche à droite 1^{re} ligne: Georges Godel (Président), Serge Collaud (Directeur général)

De gauche à droite 2^e ligne: Nadine Gobet (Vice-Présidente), Martin Tschopp, Katharina Thalmann-Bolz

De gauche à droite 3^e ligne: Alain Barbey, Jacques Bourgeois, Laurent Dietrich, Pierre-Olivier Nobs

De gauche à droite 4^e ligne: Olivier Jolissaint (Secrétaire général), Daniel Hofstetter (Directeur général adjoint), Luca Buffolo

TPF INFRA COMPTES 2020

Fribourg/Freiburg, place de la gare



BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

En milliers de CHF

ACTIF	Notes	31.12.20	31.12.19	PASSIF	Notes	31.12.20	31.12.19
ACTIFS CIRCULANTS				DETTES A COURT TERME			
Liquidités		18 529	17 285	Dettes résultant de livraisons et de prestations	7	27 863	13 523
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	2 668	3 115	Autres dettes à court terme	8	305	11
Autres créances à court terme	2	5 057	3 629	Provisions à court terme	9	941	797
Stocks	3	1 723	1 473	Comptes de régularisation passif	10	9 722	59
Comptes de régularisation actif	4	9	55			38 830	14 391
		27 986	25 556				
ACTIFS IMMOBILISES				DETTES A LONG TERME			
Immobilisations corporelles	5	432 143	327 688	Autres dettes à long terme	11	360 529	275 715
Immobilisations incorporelles	6	9 028	8 738			360 529	275 715
Immobilisations financières		15	15				
		441 186	336 442				
TOTAL DE L'ACTIF				FONDS PROPRES			
		469 173	361 998	Capital-actions		68 730	68 730
				Réserves provenant de bénéfices cumulés		3 163	3 419
				Résultat de l'exercice		-2 079	-256
						69 813	71 893
				TOTAL DU PASSIF			
						469 173	361 998

ATTENTION

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

En milliers de CHF

CHIFFRE D'AFFAIRES VENTES ET PRESTATIONS	Notes	2020	2019
Indemnités / Subventions	12	25 412	17 474
Produits de locations de sillons		5 240	4 885
Produits des biens loués		343	423
Autres ventes et prestations de services		142	174
Prestations propres		10 108	9 315
Pertes sur clients, variation du ducroire		0	-38
Variation des stocks		7	6
		41 252	32 240
AUTRES PRODUITS			
Produits accessoires		20	40
Produits pour travaux divers facturés à des tiers		208	340
		228	380
CHARGES DE MATIERES, MARCHANDISES ET PRESTATIONS DE TIERS			
Charges de mat. ateliers, véhicules & installations		-690	-420
Prestations / Travaux de tiers		-361	-188
Charges d'énergie pour l'exploitation		-1 272	-1 128
Charges des sociétés interco groupe TPF		-4 043	-3 507
Escomptes obtenus		4	1
		-6 363	-5 242
CHARGES DU PERSONNEL			
Salaires		-12 020	-11 188
Prestations reçues des assurances du personnel		304	344
Allocations, gratifications et indemnités		-777	-752
Charges sociales		-2 280	-2 146
Autres charges du personnel		-213	-202
Frais de recrutement		-1	-3
		-14 986	-13 946

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION, AMORTISSEMENTS ET CORR. VAL. IMMO	Notes	2020	2019
Charges de locaux		-124	-129
Entretien, réparation et rempl. inst. servant à l'exploit.		-3 000	-2 319
Charges de véhicules et de transport		-615	-214
Location de véhicules		0	-14
Locations et leasings objets mobiliers		-5	0
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations		-1 069	-843
Charges d'énergie et évacuations déchets		-235	-224
Charges d'administration		-266	-265
Charges d'informatique		-31	-8
Amortissements et ajustements de valeur		-15 255	-9 388
Résultat sur ventes d'actifs immobilisés		1	26
Charges accessoires		-1	0
Charges pour travaux divers facturés à des tiers		-176	-320
Autres charges d'exploitation		-1 673	-119
		-22 449	-13 816
RESULTAT D'EXPLOITATION		-2 317	-384
RESULTAT FINANCIER			
Frais bancaires & taxes		-1	-1
Produits financiers		3	2
Différences de change		-2	2
		1	3
RESULTAT ORDINAIRE		-2 316	-381
Charges extra. & hors exploitation	13	-27	-45
Produits extra. & hors exploitation	14	265	170
		238	124
RESULTAT AVANT IMPOT		-2 079	-256
Impôts		0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE		-2 079	-256

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers de CHF

	2020	2019
RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 079	-256
Amortissements de l'actif immobilisé	11 381	9 012
Amortissements additionnels	3 851	462
Correction des amortissements des pièces d'échange	22	-85
Corrections de valeurs d'actifs immobilisés y c. amortissements des subventions	505	119
Bénéfice provenant de la vente d'actifs immobilisés	-1	-26
Diminution des créances résultant de livraisons et de prestations	447	937
(Augmentation) des autres créances à court terme	-1 428	-1 373
(Augmentation) / diminution des stocks	-250	186
Diminution des comptes de régularisation actif	46	114
Augmentation des dettes résultant de livraisons et de prestations	14 339	5 498
Augmentation des autres dettes à court terme	293	4
Augmentation des provisions à court terme	144	40
Augmentation des comptes de régularisation passif	9 663	14
Entrée de liquidités provenant de l'activité d'exploitation	36 934	14 644
Versement pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-119 724	-76 078
Paiements provenant de désinvestissements (vente) d'immobilisations corporelles	0	1 934
Versement pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles	-780	-274
Versement pour investissements (achat) d'immobilisations financières	0	-9
(Sortie) de liquidités provenant de l'activité d'investissement	-120 504	-74 427
Augmentation des autres dettes à long terme	84 814	68 736
Entrée de fonds provenant de l'activité de financement	84 814	68 736
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES	1 244	8 953

	2020	2019
Justification:		
Etat des liquidités au 1 ^{er} janvier (dont 16'216 sur le compte réservé pour les investissements)	17 285	8 332
Etat des liquidités au 31 décembre (dont 16'815 sur le compte réservé pour les investissements)	18 529	17 285
VARIATION DES LIQUIDITES	1 244	8 953

VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers de CHF

	Capital-actions	Propres actions	Réserves provenant de bénéfices cumulés	Total fonds propres
ETAT AU 31.12.18	68 730	0	3 419	72 149
Perte annuelle			-256	-256
Dissolution de réserves				0
Distribution de dividendes				0
Augmentation de capital				0
Intérêts contrib. publiques art. 56 LCdF				0
Goodwill				0
Transactions avec propres actions				0
Ecart de conversion				0
ETAT AU 31.12.19	68 730	0	3 163	71 893
Perte annuelle			-2 079	-2 079
Dissolution de réserves				0
Distribution de dividendes				0
Augmentation de capital				0
Intérêts contrib. publiques art. 56 LCdF				0
Goodwill				0
Transactions avec propres actions				0
Ecart de conversion				0
ETAT AU 31.12.20	68 730	0	1 084	69 813

Le capital-actions est constitué de 68'730'000 actions nominatives de CHF 1.-.

ACTIONNAIRES	2020	DETAIL DES RESERVES	31.12.20	31.12.19
Confédération	66,5%	Réserves 1 ^{ers} transferts CO - Swiss GAAP RPC	284	284
Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA	33,5%	Réserves légales issues du bénéfice	15	15
		Réserves légales issues du capital	0	0
		P & P rep. art.67 LCdF - Ch. fer Infra	2 864	3 120
		Résultat reporté	0	0
		Résultat de l'exercice	-2 079	-256
		TOTAL	1 084	3 163

Principes régissant l'établissement des comptes annuels

Les comptes sont préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) et établis selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Le plan comptable suisse PME est en vigueur. De plus, les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales spécifiques, notamment la loi sur les chemins de fer (LCdF) et la nouvelle ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs.

LES PRINCIPES COMPTABLES SUIVANTS SONT APPLIQUES:

Créances

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Pour les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires sont déterminées selon les critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

Stocks

Les stocks sont subdivisés en pièces de consommation courante, d'échange, de réserve ou provenant d'une propre fabrication. Les pièces de consommation courante sont valorisées sur les prix moyens d'achat. Les pièces d'échange sont valorisées sur la base du prix de remise en état et les pièces provenant de la propre fabrication au prix de revient. Les pièces de réserve se réfèrent à des objets respectivement à des séries de véhicules. Il s'agit des pièces qui ne peuvent plus être obtenues comme pièces de rechange. Un amortissement de 10% est appliqué annuellement.

Immobilisations

Dès le 01.01.2017, l'indemnité pour les amortissements ordinaires planifiés versée par la Confédération est égalisée avec les amortissements réels, le solde positif ou négatif est comptabilisé contre les contributions d'investissements.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transports concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général:

Terrains non bâtis	0
Biens fonds	0
Parcours	de 1.5% à 3%
Bâtiments, quais	de 2% à 12.5%
Installations	de 3% à 10%
Véhicules ferroviaires	de 4% à 12.5%
Véhicules routiers	de 6% à 20%
Biens meubles	de 8% à 20%

Les nouvelles immobilisations mises en service dès le 01.01.2020 ont été traitées selon les taux d'amortissements techniques, soit les R RTE 29900 exigences minimales et les recommandations de la branche au sujet de la direction financière et contrôle de gestion de la convention de prestations édité par Union des transports publics (UTP) le 26.2.2019. Cette nouvelle norme technique a été adoptée par les entreprises d'infrastructure publique en vue d'établir le rapport sur l'état du réseau, selon les instructions transmises et approbation par l'Office fédéral des transports publics (OFT). Cette nouvelle norme est effective dès le 01.01.2021, hors en accord avec l'OFT, TPF INFRA a décidé de les appliquer dès le 01.01.2020.

Dès lors les taux d'amortissements appliqués pour ces nouvelles immobilisations sont les suivants :

Terrains non bâtis	0
Biens fonds	0
Parcours	de 0.66% à 6.66%
Bâtiments, quais	de 1% à 10%
Installations	de 1.43% à 50%
Véhicules ferroviaires	de 2% à 10%
Véhicules routiers	de 2% à 20%
Biens meubles	de 5% à 50%

Les marges d'amortissements résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie. Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les indemnités (dédommagements portés à l'actif – biens fonds) et les logiciels informatiques. Les amortissements appliqués sont respectivement de 2% et de 20%.

Autres dettes à long terme

Il s'agit des contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la loi sur les chemins de fer (LCdF) et la loi sur le transport de voyageurs (LTV). Ces emprunts ne portent pas intérêt. Ces contributions sont conditionnellement remboursables.

Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les pouvoirs publics en fonction des possibilités des sociétés concernées (aucun remboursement n'est en cours actuellement).

Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les provisions dites à court terme ont une durée allant jusqu'à 12 mois puis elles deviennent des provisions à long terme.

Engagements de prévoyance

La prévoyance professionnelle des employés du groupe est assurée par Copré - Collective de Prévoyance. Le taux de couverture au 31.12.2020 est supérieur à 100%. Le plan de prévoyance est régi selon le principe de la primauté des cotisations.

Propres prestations

Une partie du compte de produits «propres prestations» qui se trouve au compte de résultat est activé sur les différents types d'immobilisations corporelles ou incorporelles. Il s'agit principalement d'heures, de kilomètres et de m2 qui sont valorisés au coût de production et sont imputés sur les diverses phases de projets du groupe TPF.

Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan. Une provision est constituée lorsque des engagements conditionnels et d'autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan entraînent une sortie de fonds sans apport de fonds utilisable et que cette sortie de fonds est probable et estimable.

Facturation des sillons par TPF INFRA à TPF TRAFIC

Dès 2018, la facturation des sillons par TPF INFRA à TPF TRAFIC se fait en frais primaires via la facturation et non plus via les prestations internes. Elle est désormais comptabilisée dans les Charges de mat. ateliers, véhicules & installations et non plus dans les Charges des sociétés interco groupe TPF.

Subventions de tiers

Dès 2019, les subventions de tiers et le bénéfice en cas d'aliénation d'actifs immobilisés sont comptabilisés contre les indemnités d'amortissements.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

1 CREANCES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS

	31.12.20	31.12.19
Créances envers des clients tiers	683	662
Créances envers des entités du groupe	2 023	2 491
Du croire	-38	-38
TOTAL	2 668	3 115

2 AUTRES CREANCES A COURT TERME

	31.12.20	31.12.19
Autres créances envers des entités du groupe	7	63
Créances fiscales et droits de douane	4 969	3 550
Autres créances	81	16
TOTAL	5 057	3 629

3 STOCKS

	31.12.20	31.12.19
Approvisionnements ateliers / Energie et matières consommation	1 685	1 425
Stock mazout / huile de chauffage	38	48
TOTAL	1 723	1 473

4 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

	31.12.20	31.12.19
Actifs transitoires	9	55
TOTAL	9	55

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (partie 1/2)	Terrains non bâti	Biens fonds	Parcours	Bâtiments Quais	Installations	Véhicules Biens meubles	Immobilisations corporelles en cours de construction	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.18	0	5 776	130 132	27 431	97 450	11 136	90 052	53	362 030
Entrées							76 070	4	76 074
Sorties		0	-82	-121	-1 000	-227	-1 934	-6	-3 370
Reclassifications		1 441	25 598	7 916	25 664	1 057	-61 675		0
Reclassifications RPC			-1 530	2 130	-330	-270			0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.19	0	7 217	154 118	37 356	121 784	11 696	102 512	51	434 733
CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.18	0	-11	-39 670	-9 456	-45 968	-4 759	0	-31	-99 896
Amortissements planifiés			-3 353	-497	-4 141	-540		2	-8 531
Dépréciations d'actifs			0		0				0
Sorties			72	86	959	216			1 333
Reclassifications									0
Reclassifications RPC			120	-85	-31	44			48
CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.19	0	-11	-42 830	-9 953	-49 182	-5 038	0	-29	-107 045
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.18	0	5 765	90 462	17 975	51 481	6 377	90 052	22	262 134
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.19	0	7 206	111 287	27 402	72 602	6 657	102 512	22	327 688

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (partie 2/2)	Terrains non bâties	Biens fonds	Parcours	Bâtiments Quais	Installations	Véhicules Biens meubles	Immobilisations corporelles en cours de construction	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.19	0	7 217	154 118	37 356	121 784	11 696	102 512	51	434 733
Entrées							119 693	31	119 724
Sorties		0	-2 286	-1 657	-12 914	-191		-19	-17 068
Reclassifications		867	42 569	15 765	33 089	604	-92 895		0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.20	0	8 083	194 401	51 464	141 958	12 108	129 311	62	537 389
CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.19	0	-11	-42 830	-9 953	-49 182	-5 038	0	-29	-107 045
Amortissements planifiés			-3 984	-820	-5 495	-592		1	-10 891
Dépréciations d'actifs			-480	-135	-3 202	-34			-3 851
Sorties			2 286	1 657	12 914	191			17 049
Reclassifications									0
Amortissements des subventions				-106	-225				-331
Corrections de valeurs d'actifs immobilisés			-3	-143	-11	-19			-177
CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.20	0	-11	-45 011	-9 500	-45 200	-5 493	0	-29	-105 246
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.19	0	7 206	111 287	27 402	72 602	6 657	102 512	22	327 688
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.20	0	8 072	149 389	41 963	96 759	6 616	129 311	33	432 143

Les amortissements des subventions correspondent aux contributions allouées aux projets d'investissements, amorties au moment de l'activation, ou à la reprise d'actifs immobilisés déjà amortis.

Les corrections de valeurs d'actifs immobilisés concernent des corrections et reclassements d'immobilisations effectuées en 2020.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Indemnités / Participations	Logiciels informatiques	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.18	11 805	1 702	13 507
Entrées	115	159	274
Sorties	-570	-7	-577
Reclassifications			0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.19	11 349	1 855	13 204
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.18	-3 428	-721	-4 150
Amortissements planifiés	-216	-264	-480
Dépréciations d'actifs			0
Sorties	157	7	164
Reclassifications			0
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.19	-3 487	-978	-4 466
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.18	8 376	981	9 357
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.19	7 862	876	8 738
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.19	11 349	1 855	13 204
Entrées	562	218	780
Sorties			0
Reclassifications			0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.20	11 911	2 073	13 984
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.19	-3 487	-978	-4 466
Amortissements planifiés	-217	-274	-491
Dépréciations d'actifs			0
Sorties			0
Reclassifications			0
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.20	-3 704	-1 252	-4 956
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.19	7862	876	8 737
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.20	8 207	821	9 028

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

7 DETTES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS

	31.12.20	31.12.19
Dettes envers des tiers	26 447	9 452
Dettes envers des entités du groupe	1 416	4 071
TOTAL	27 863	13 523

8 AUTRES DETTES A COURT TERME

	31.12.20	31.12.19
Autres dettes envers des tiers	305	11
TOTAL	305	11

9 PROVISIONS

	Autres	Total
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.18	756	756
Constitution	66	66
Utilisation		0
Dissolution	-25	-25
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.19	797	797
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.19	797	797
Constitution	604	604
Utilisation		0
Dissolution	-460	-460
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.20	941	941

Les autres provisions se composent essentiellement des provisions pour vacances et heures supplémentaires.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

10 COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	31.12.20	31.12.19
Marchandises reçues et non facturées	10	3
Marge de couverture	211	55
Prestations Projet	9 455	0
Prestations Exploitation	45	1
TOTAL	9 721	58

En 2020, nous avons comptabilisé des transitoires pour les prestations sur projets en cours de construction, pour des prestations effectuées mais non facturées.

11 AUTRES DETTES A LONG TERME	31.12.20	31.12.19
Autres dettes envers cantons / Confédération	360 529	275 715
TOTAL	360 529	275 715

Les autres dettes envers les cantons et la Confédération représentent des subventions conditionnellement remboursables.

12 INDEMNITES/SUBVENTIONS	2020	2019
Indemnités d'exploitation Confédération	8 499	7 937
Indemnités d'amortissement Confédération	13 845	9 537
TOTAL	25 412	17 474

13 CHARGES EXTRA. & HORS EXPLOITATION	2020	2019
Charges concernant des exercices précédents	-27	-45
TOTAL	-27	-45

14 PROD. EXTRA. & HORS EXPLOITATION	2020	2019
Indemnités d'amortissement 2019	165	157
Produits concernant des exercices précédents	13	13
Location de sillon de l'exercice précédent	87	0
TOTAL	265	170

AUTRES INFORMATIONS

En CHF

15 COMPTES D'INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURE

	31.12.20	31.12.19
Valeur comptables investissements d'infrastructure (détail voir notes 5 & 6)	311 827 206	233 892 441

16 VALEURS D'ASSURANCES CHOSES ET RESPONSABILITE CIVILE

	31.12.20	31.12.19
Immeubles	43 115 100	38 589 500
Chemin de fer (y compris mobilier, installations et véhicules)	113 511 569	90 751 073
Service des automobiles (y compris mobilier, installations et véhicules)	7 088 264	7 090 754
Remorques travail TEUPEN	193 000	193 000
Matériel informatique	408 184	397 771

TOTAL	164 316 117	137 022 097
RC entreprise chemin de fer (infrastructure)	100 000 000	100 000 000
RC flotte véhicules de service	105 000 000	105 000 000
RC Maître ouvrage	20 000 000	20 000 000

17 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE LA CLOTURE

Tous les éléments significatifs connus lors de l'établissement des comptes ont été pris en considération.

Aucun événement nouveau susceptible de modifier la situation financière de la société n'est intervenu jusqu'à l'approbation des comptes par le conseil d'administration.

18 APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFT

En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'Office fédéral des transports (OFT) renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

Selon l'art. 4, al. 4, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, contributions ou prêts de la Confédération, et dont les indemnités visées à l'art. 28 LTV et les indemnités et prêts fixés dans les conventions sur les prestations conformément à l'art. 51 LCdF dépassent au total un million de francs par an pour l'infrastructure, doivent commander chaque année un audit spécial.

En vertu de l'art. 6, al. 1, let. a, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, des contributions ou des prêts de la Confédération et des cantons présentent à l'OFT et aux cantons concernés, les comptes annuels approuvés par l'assemblée générale et assortis de la déclaration du respect des principes du droit des subventions, pour la première fois avec les comptes annuels 2020.

Le mandat supplémentaire de l'audit spécial des subventions a été effectué par l'organe de révision des TPF sur mandat du Conseil d'administration de la société TPF INFRA au même moment que la révision des comptes annuels afin d'exploiter les synergies existantes.

Le rapport de l'audit spécial des subventions a été porté à la connaissance du Conseil d'administration de la société TPF INFRA.

19 APPROBATION DES COMPTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration a entériné les comptes 2020 durant sa séance du 25 mars 2021.

PROPOSITION DE L'EMPLOI DU RESULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'emploi suivant:

En CHF

RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 079 471
Report des résultats reportés de l'exercice précédent	2 863 927
Utilisation de la réserve selon art. 67 LCdF	2 079 471
RESULTATS REPORTES A NOUVEAU	784 456

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA, Givisiez

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 27 à 40) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

MAZARS SA



Pierre-Alain Coquoz
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Joël Schneuwly
Expert-réviseur agréé

Fribourg, le 25 mars 2021



IMPRESSUM

Edition et conception : Communication et relations publiques TPF

Réalisation graphique : Parallele.ch

Relecture et correction : KORREKTOR 24 GmbH

Photographies : Gabriel Monnet

Impression : Media-F, Fribourg, mai 2021

Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA

Rte du Vieux-Canal 6

1762 Givisiez

communication@tpf.ch - +41 26 351 02 00 - tpf.ch

« ENSEMBLE, BÂTISSONS VOTRE MOBILITÉ »